

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Objectifs généraux et spécificités de la formation

Enjeux : La formation autour des métiers en lien avec la transition écologique cherche à répondre aux besoins croissants des collectivités territoriales et des entreprises dans la mise en œuvre de pratiques locales visant à la fois la lutte et l'adaptation au réchauffement climatique, la préservation de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire.

Spécificités : La Licence professionnelle Développement de projets de territoires, « Agent de développement durable » (qui est devenu Agir Pour La Transition Ecologique à la rentrée 2024) a été très favorablement évaluée en 2015-2016 par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Les points forts reconnus portent sur la réponse à un besoin sociétal en développement, sur une très forte ouverture sur le monde professionnel et une équipe pédagogique plurielle et efficace.

La formation est destinée, par ses enseignements et son organisation, à former des techniciens aptes à intégrer rapidement le marché du travail et à répondre aux besoins croissants et aux enjeux actuels de la transition écologique dans les collectivités territoriales comme dans les entreprises ou associations. C'est une formation pluridisciplinaire (géographie, aménagement, environnement, droit, économie, gestion de projet...) construite en étroite collaboration avec les professionnels (qui assurent 55 % des enseignements).

C'est la seule formation de ce type (approche transversale et opérationnelle de la transition écologique) dans l'environnement régional.

Publics visés et conditions d'admissibilités

La formation s'adresse à des étudiants qui ont obtenu un Bac+2.

Dans ce cadre, ils peuvent avoir suivi des formations en Licences SHS (Géographie et Aménagement ; Culture et Patrimoine, Tourisme ; Sociologie...).

La formation est également ouverte à des étudiants ayant suivi des cursus dans d'autres domaines comme Environnement (SVT, DUT Génie biologique option Génie de l'environnement, BTS Gestion et protection de la nature), AES (DUT Carrières sociales option gestion urbaine, BTS Développement et animation des territoires ruraux) désireux de se spécialiser dans les métiers du pilotage des démarches de développement durable.

Candidature via la procédure e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr>

Capacité d'accueil : 20

Effectif visé en apprentissage : entre 3 et 6 apprenti.e.s

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Compétences visées et correspondance RNCP

Le premier semestre est organisé autour d'enseignements en présentiel axés sur trois compétences clés :

- Maîtriser les notions de base (territoire, transition écologique, changement climatique).
- Analyser les pratiques de transition écologique dans les territoires locaux (démarches, acteurs, projets de territoire).
- Connaître les grands domaines d'application de la transition écologique (aménagement, environnement, urbanisme, mobilité).

Le second semestre porte davantage sur des aspects appliqués et des mises en situation professionnelle. Il s'organise également autour de trois compétences clés :

- Connaître les grands domaines d'application de la transition écologique (RSE, Économie Sociale et Solidaire, alimentation).
- Maîtriser les principales techniques d'information et de communication (animation, communication, accompagnement à l'emploi...).
- Agir en responsabilité dans une démarche professionnelle de transition écologique, à travers la réalisation d'un projet tutoré (pour les étudiants qui ne sont pas inscrits en alternance).

Programme détaillé

	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Type d'évaluation (Evaluation continue/examen terminal/rapport/soutenance)	Volume horaire	ECTS
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	UE 50 – Qu'est-ce qu'un territoire ?	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 51 – Etudier les territoires	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 52 – La Transition écologique : de quoi parle-t-on ?	Examen terminal 2h	24	3
	UE 53 – La Transition écologique dans les projets de territoire (démarche et acteurs)	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 54 _ Territoires et changement climatique	Exercice terminal 2h	24	3

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

	UE 55 – La Transition écologique à l'épreuve du terrain	Un exercice type dossier à rendre (maison)	18	3
	UE 56 – Initiation au droit de l'aménagement et de l'environnement	Examen terminal 2h	24	3
	UE 57 – Urbanisme et documents d'aménagement	Evaluation continue (2 notes minimums)	24	3
	UE 58 – mobilités durables	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 59 – Enquêter et connaître les principaux outils cartographiques	Evaluation continue : exercices informatiques (utilisation des logiciels et analyse des résultats, travail sur enquête)	24	3
	UE 60 – Cours 1 : Conduite de démarche RSE Cours 2 : L'alimentation durable	Examen terminal 2h	24	3
	UE 61 – Economie sociale et solidaire	Un exercice type dossier à rendre (maison)	24	3
	UE 62 – Communication, Accompagnement et langues Cours 1 : Animation de projets et communication	Un exercice type dossier à rendre (maison)	18	
	Cours 2 : Langues et accompagnement à l'emploi	Examen terminal - Oral	24	3
	Sous total		324	39
Enseignements professionnels ou spécifiques	UE 63 – Projet « individuel » tuteuré	Un oral adossé à un diaporama power-point	75 (modulable en fonction de la durée de l'alternance)	9
	UE 64 – Période en entreprise	Rapport écrit + soutenance	12 semaines minimum	12
Total annuel			399h	60 ects

Évaluation – S6 UE 63 64 (projet tuteuré)

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Projet personnel et professionnel

Le projet personnel et professionnel, en lieu et place du projet tuteuré pour les formations initiales, sera élaboré sous la forme d'une première présentation en fin de semestre 6 sous forme d'un oral adossé à un diaporama power-point, puis d'un rapport écrit (d'environ 20 pages) présenté en soutenance à la fin de la période d'alternance.

Dans le détail, il comprendra :

- A la fin du S6 : Un **retour d'expérience liée à l'apprentissage**, aux missions et au « métier » mis en œuvre ; ce retour d'expérience doit reposer sur des observations et des entretiens avec les membres de la structure d'accueil et avec ses partenaires professionnels et territoriaux ; un schéma ou autre représentation de l'écosystème professionnel dans lequel l'étudiant a travaillé peut-être présenter.
- A la fin du contrat d'alternance : Une présentation de son **projet professionnel** avec des choix et/ou priorités en fonction de la formation, des compétences, des expériences professionnelles (en particulier dans le cadre de l'alternance) et des dynamiques actuelles des domaines où il se projette (ex. mobilité, urbanisme, ESS, alimentation, etc.), en tous cas ce qu'il/elle en a compris, mais aussi des contraintes de ce métier.

Contenu détaillé des unités d'enseignement

Semestre 3

UE 50 – Qu'est-ce qu'un territoire ? :

Maîtriser les notions de base en lien avec les territoires (définition, périmètres, acteurs etc).

UE 51 – Etudier les territoires :

Connaître, comprendre et maîtriser les méthodes et ressources d'analyse des territoires.

UE 52 – La Transition écologique : de quoi parle-t-on ? :

Maîtriser les notions de transition écologique et changement climatique.

UE 53 – La Transition écologique dans les projets de territoire (démarche et acteurs) :

Expériences concrètes (sortie de terrain et intervenants professionnels) afin d'analyser les démarches/actions de transition écologique mises en place dans les territoires.

UE 54 - Territoires et changement climatique :

Connaître le mécanisme du changement climatique et d'en étudier les adaptations/réponses possibles.

UE 55 – La Transition écologique à l'épreuve du terrain :

UE organisée autour d'une sortie de terrain sur une journée et exploitée ensuite en salle.

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

UE 56 – Initiation au droit de l’aménagement et de l’environnement :

Connaître les principales règles de droit et juridiques qui s’appliquent aux politiques d’aménagement et environnementales, à travers d’analyses de cas concrets.

UE 57 – Urbanisme et documents d’aménagement :

Analyse de la dimension transition écologique inscrite dans l’urbanisme réglementaire (documents d’urbanisme tels que PLUi, SCOT principalement).

UE 58 – mobilités durables :

Analyse des alternatives mobilitaires au « tout automobile » et leurs implications dans le développement et l’aménagement des territoires locaux.

UE 59 – Enquêter et connaître les principaux outils cartographiques :

Maîtriser les différents outils et méthodes de recueil de la parole (enquêtes, questionnaires) ainsi que les principaux outils permettant de cartographier des informations/données.

Semestre 4

UE 60 – Cours 1 : Conduite de démarche RSE :

La responsabilité sociétale des entreprises (**RSE**) est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. Cette UE a donc pour objectif d’analyser et de comprendre cette démarche, essentiellement à partir de l’expérience concrète d’intervenants extérieurs travaillant dans ce domaine.

UE 60 - Cours 2 : L’alimentation durable :

Etudier l’ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd’hui et demain, dans le respect de l’environnement.

UE 61 – Economie sociale et solidaire :

Cours général et interventions de professionnels destinés à mieux connaître le fonctionnement interne et les activités comprise dans l’ESS, fondées sur un principe de solidarité et d’utilité sociale.

UE 62 – Communication, Accompagnement et langues :

- **Cours 1 : Animation de projets et communication** : Présentation d’exemples de stratégies de communication et d’animation de projets de transition écologique en cours ou réalisés.

- **Cours 2 : Langues et accompagnement à l’emploi** :

Initier les étudiants aux vocabulaires de base en anglais de la transition écologique. Cours complété par des interventions d’aide à l’accès à l’emploi (CV, connaissance des acteurs de la transition écologique et des emplois possibles notamment)

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

UE 63 – Projet « individuel » tuteuré :

Il est défini en fonction du sujet de l'alternance et constitue en la restitution périodique d'une analyse de l'expérience acquise dans le cadre de la pratique professionnelle.

UE 64 – Période en entreprise :

Elle se déroule une semaine sur deux sur un sujet validé par les responsables de la formation.

Modalités pédagogiques

Code RNCP : 40623

Date de début et de fin de formation : du 07/09/2026 au 03/09/2027.

Nombre d'heures de formation en centre : 399 heures

Modalités d'enseignement : Cours en présentiel

Lieu de formation : Université Clermont Auvergne – UFR Lettres, Cultures et Sciences Humaines – 29 boulevard Gergovia – 63000 CLERMONT-FERRAND

Accessibilité PMR : La salle 222 dans laquelle se déroule les cours est située au 2^e étage accessible par un ascenseur homologué PMR

Modalités d'évaluation

Voir programme détaillé

Moyens humains

Enseignants et enseignants-chercheurs :

F. CHIGNIER-RIBOULON, professeur
G. VERGNAUD, maître de conférences
M. CHAHID, professeur associé
H. MAINET, professeure
J. STEIGER, professeur
JC EDOUARD, professeur
Y. FAYET, professeur junior
F. FAUCON, maître de conférences

Licence professionnelle Développement de projet de territoires, parcours Agir Pour la Transition Ecologique (APTE)

Intervenants extérieurs :

S. AVRIL, Ingénieur en charge des Approches Territoriales (ADEME)
L. ROUCAN, Chargé de Mission Mairie de Cournon d'Auvergne
N. TAILLANDIER, Consultant indépendant chez Bureau B02
A. TRIoux, Responsable d'agence Biotope
M. PUJOL-LAFOND, Cheffe de Bureau Planification et Aménagement, SPAR/BPA -Direction Départementale des Territoires du Puy-de-dôme
N. BEJOT, NBS Consulting - Indépendant
S. REILLES, Chargé d'études déplacement Agence d'urbanisme Clermont
A.M. REYPE, Responsable de la Direction Emergence et Valorisation Immobilière SNCF
M. KARMOWSKI, Responsable RSE chez VILMORIN-MIKADO
M. EDOUARD, Chargée de mission RSE LEA Nature
F. BRU, Directeur régional France Active Auvergne
A. ANQUETIL, Responsable développement SOLIFAP
J. MEURIE, Responsable Service développement des projets et partenariats, Direction de la Petite Enfance ville de Clermont
A. SEGAUX, enseignante secondaire

NB : la liste des intervenants peut être modifiée en fonction des contraintes des professionnels

Matériels mobilisés

Accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT) incluant une plateforme pédagogique de type Moodle, permettant l'accès aux ressources de formation, aux supports de cours, aux activités pédagogiques, ainsi qu'aux outils de communication et de suivi des enseignements. L'inscription à l'Université offre aux apprenants un compte Microsoft leur permettant d'utiliser la suite en ligne Office 365 sur leur propre ordinateur.

Volume horaire

399h TD

Accompagnement et suivi des apprenti.e.s

Le référent pour l'encadrement et le suivi pédagogique des apprenti.e.s est Jean-Charles EDOUARD.

La référente pour l'encadrement et le suivi administratif des apprenti.e.s est Isabelle AFONSO.